

La concertation avec les habitants.

Après une phase d'information, la concertation se poursuit par un dialogue avec les habitants sur l'esquisse de P.L.U. L'objectif est de sensibiliser la population aux enjeux d'aménagement et aux orientations souhaitées par le Grand Lyon. Dans ce but, des réunions publiques, placées sous l'autorité du Grand Lyon et en partenariat avec les mairies, seront organisées dans chaque commune et arrondissement, de septembre à décembre 2003. Ce travail en profondeur auprès des habitants est sans précédent dans l'histoire de l'urbanisme du Grand Lyon.

Les 63 réunions publiques se tiendront à 18h30, dans les lieux choisis par les mairies. Le jour de la réunion, une exposition sera visible dans la salle et permettra au public de mieux connaître le cadre de la révision qui fera passer du P.O.S. actuel au P.L.U. La réunion s'ouvrira par un film d'une douzaine de minutes exposant les enjeux du territoire et les orientations du P.L.U. qui ont été choisies par les élus du Grand Lyon. Ensuite, les élus et les techniciens détailleront ces enjeux, en particulier sur le secteur concerné, et répondront aux questions du public.

Sur chaque commune et arrondissement, un document spécifique (*le Zoom communal ou d'arrondissement*), esquissant le projet de P.L.U. sur la commune, sera diffusé à partir du jour de la réunion publique. Ce document sera en libre service au point P.L.U. de la commune ou de l'arrondissement concerné, mais il sera également en consultation au Grand Lyon (20 rue du Lac, Lyon 3^e) et dans tous les autres communes et les arrondissements du Grand Lyon. Ainsi, une personne souhaitant s'informer du projet global de P.L.U. sur un autre territoire du Grand Lyon que celui sur lequel elle réside, pourra le faire en se rendant simplement au Point P.L.U. dans la Mairie de son lieu de résidence.

Pour connaître le jour, l'heure et le lieu de chaque réunion publique de concertation P.L.U., contactez la mairie concernée.

Le calendrier actualisé des réunions publiques est accessible sur internet, à l'adresse suivante :

www.grandlyon.com

Vous pouvez également envoyer par email vos remarques sur le P.L.U. à : concertation-plu@grandlyon.org

P.L.U. : les grandes phases de la concertation publique.

> De mai à septembre 2003 : information.

Premier temps : information sur le diagnostic du territoire et les enjeux de la démarche P.L.U., création d'un point d'information P.L.U. au Grand Lyon et dans chaque commune et arrondissement du Grand Lyon ;

Deuxième temps : information sur les grandes orientations de développement et d'aménagement du territoire souhaitées par les élus du Grand Lyon, lesquels représentent les 55 communes appartenant au Grand Lyon.

> Organisation d'une réunion publique d'information et de dialogue dans chaque commune et arrondissement du Grand Lyon.

Des réunions publiques sont organisées dans chaque commune et arrondissement de l'agglomération. Ces rencontres, dont le nombre est sans précédent, expriment la volonté de démocratiser la vie locale concernant les documents qui régiront la ville de demain.

> Printemps 2004 : restitution de la concertation auprès des habitants.

> Automne 2004 : mise à l'enquête publique du P.L.U.

> 2005 : approbation du P.L.U. par les élus du Grand Lyon.

Les points d'information P.L.U. sont présents au Grand Lyon et dans toutes les mairies des communes et des arrondissements du Grand Lyon.



L'exposition sur le P.L.U. est visible au Grand Lyon, 20, rue du Lac Lyon 3^e. Une réplique en petit format est consultable dans tous les points d'information P.L.U. du Grand Lyon.



Réunions publiques : liste des communes et arrondissements concernés.

Albigny-sur-Saône, Bron, Cailloux-sur-Fontaines, Caluire-et-Cuire, Champagne-au-Mont-d'Or, Chassieu, Charbonnières-les-Bains, Charly, Collonges-au-Mont-d'Or, Corbas, Couzon-au-Mont-d'Or, Craponne, Curis-au-Mont-d'Or, Dardilly, Décines-Charpieu, Ecully, Feyzin, Fleurieu-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône, Francheville, Genay, Irigny, Jonage, La-Mulatière, La-Tour-de-Salvagny, Limonest, Lyon 1^{er}, Lyon 2^e, Lyon 3^e, Lyon 4^e, Lyon 5^e, Lyon 6^e, Lyon 7^e, Lyon 8^e, Lyon 9^e, Marcy-l'Étoile, Meyzieu, Mions, Montanay, Neuville-sur-Saône, Oullins, Pierre-Bénite, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Rillieux-la-Pape, Rochetaillée-sur-Saône, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Sainte-Foy-lès-Lyon, Saint-Fons, Saint-Genis-Laval, Saint-Genis-les-Ollières, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Priest, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Sathonay-Camp, Sathonay-Village, Solaize, Tassin-la-Demi-Lune, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Vernaison, Villeurbanne.